

GUIDE DES ORGANISATIONS DE L'HÉLICOPTÈRE EN FRANCE





L'UFH : UNION FRANÇAISE DES HÉLIPTÈRES



L'Union Française de l'Hélicoptère (UFH) a vu le jour en 2004, pour unifier les forces vives de la filière hélicoptère en France.

Parce que l'UFH représente l'ensemble de la filière hélicoptère au travers de ses 5 membres, elle est l'interlocuteur et le porte-parole de la communauté hélicoptère auprès de la DGAC, des élus locaux et nationaux, des ministères et, au niveau européen, de l'EASA.

Parce que l'union fait la force, l'UFH est à même de défendre l'intérêt général des voilures tournantes face à nos interlocuteurs.

Parce que l'union procure les moyens de mener des actions de fond, l'UFH agit pour une réglementation et des infrastructures adaptées.

Enfin, parce que l'union apporte la légitimité, l'UFH conçoit et met en oeuvre des opérations pour faire évoluer les perceptions de l'hélicoptère.

L'équipe de l'UFH travaille dans l'intérêt général de l'hélicoptère pour :

- Faire évoluer la réglementation vers un plus grand pragmatisme
- Formuler et porter les demandes de ses membres auprès de l'EASA, des élus, de la DGAC, de la presse
- Fournir des études et des expertises à ses membres
- Faciliter les rencontres et organiser des opérations
- Assurer la veille réglementaire pour ses membres
- Garantir la liberté d'usage et d'accès à l'espace aérien
- Définir et partager de bonnes pratiques en matière de respect de l'environnement, de sûreté et de sécurité

Les membres de l'UFH sont le GFH, la FFG, le SNEH, l'EBAA France et le comité des industriels.

L'UFH est présidée par Gérard David, et a pour délégué général Thierry Couderc

Contact :

Union Française de l'Hélicoptère
61 rue Henry Farman
75015 PARIS
Tél : 33 1 45 58 16 17
Mail : info@ufh.fr
www.ufh.fr

LE GFH : GROUPEMENT FRANÇAIS DE L'HÉLICOPTÈRE



Le GFH, a été créé en 1981 par Lionel Poilâne, pour être l'ambassadeur des utilisateurs d'hélicoptères auprès des administrations ayant une influence sur leur activité : Transports, Intérieur, Justice, Budget.

Pour améliorer la représentativité des acteurs du monde de l'hélico en France, le GFH s'est associé au Syndicat National des Exploitants d'Hélicoptères, à la Fédération Française de Giraviation, à l'European Business Aviation Association France et au Comité des Industriels pour fonder l'Union Française de l'Hélicoptère en 2003.

L'UFH marque le départ d'une action renforcée et coordonnée au niveau national de l'ensemble des acteurs de la filière.

Dans ce cadre, le GFH conserve toute sa place en permettant aux adhérents individuels d'accéder aux informations :

- sur l'évolution du monde de l'hélicoptère,
- sur les négociations menées pour le défendre
- sur les événements forts qui le concerne

Le GFH est là pour faire entendre au sein de l'UFH, la voix des acteurs individuels, pilotes, utilisateurs, professionnels et passionnés de la voilure tournante, et soutenir son action pour la défense de la filière hélicoptère.

Le GFH est présidé par Gérard David.

Contact :

Groupement Français de l'hélicoptère
61 rue Henry Farman
75015 PARIS
Tél : 33 1 45 58 30 33
info@gfh.asso.fr
www.gfh.asso.fr



LA FFG : FÉDÉRATION FRANÇAISE DE GIRAVIATION



La Fédération Française de Giraviation est la représentation nationale et internationale des pratiquants de la giraviation sportive et de loisir. Elle fédère les associations, les sociétés ou personnes physiques qui pratiquent l'hélicoptère à titre de loisir, de travail ou de sport. Elle est l'interlocuteur privilégié des autorités aéronautiques (DGAC) et à ce titre, elle intervient dans l'évolution de la réglementation de la pratique de la giraviation.

Elle fonctionne avec des commissions de travail qui ont en charge les problèmes tels que les jeunes, les manifestations sportives, la formation privée, les assurances, les loisirs ...

La FFG est membre du conseil national des fédérations aéronautiques et sportives, qui regroupent toutes les composantes de l'activité (hélicoptères, avions, ULM, constructeurs amateurs, planeurs, aérostats, vol libre et parachutisme).

Parmi les actions récentes menées par la FFG, citons l'intervention auprès de la FAI pour l'homologation du record de Didier Delsalle qui a posé en mai 2005 son hélicoptère Eurocopter AS350 B3 sur le sommet de l'Everest, l'organisation du championnat du monde en 2005, l'organisation du championnat de France chaque année...

La FFG est présidée par Jacques Escaffre.

Pourquoi adhérer ?

La FFG étant agréée par le Ministre des Transports, affiliée au Comité National Olympique et Sportif Français, adhérente à la Fédération Aéronautique Internationale, elle bénéficie donc de subventions qui sont mises à profit de ses membres pour aider par exemple le pilote dans sa formation ou bien le compétiteur dans sa pratique sportive.

Qui peut adhérer ?

Chacun, à titre individuel ainsi que les héliclubs.

Contact :

Aérodrome de Lognes Emerainville
77185 LOGNES
Tél : 33 1 60 05 71 20
www.helico.org

LE SNEH : SYNDICAT DES EXPLOITANTS D'HÉLICOPTÈRES



Le SNEH fédère, représente et défend les intérêts des principales entreprises exploitantes d'hélicoptères, que celles-ci soient des compagnies aériennes, ou les secteurs de service aérien de grands groupes industriels. Le SNEH est ainsi l'interlocuteur privilégié sur les sujets traitant de des opérations d'hélicoptères sous contrat de délégation de service public, de toutes les branches du travail aérien, de la fiscalité et du droit du travail applicable aux utilisateurs professionnels d'hélicoptères.

L'EBAA France : EUROPEEN BUSINESS AVIATION ASSOCIATION



Elle est la division française de l'European Business Aviation Association. L'EBAA France est l'unique organisation représentative de l'aviation d'affaires en France, associant activité hélicoptère et activité avion.

C'est une association qui se consacre à la promotion, à la défense et à la représentation de l'aviation d'affaires en tant qu'outil du développement économique, mais également des services d'urgences. En 2008, l'EBAA France compte 70 membres opérateurs privés ou commerciaux, sociétés de maintenance, aérodromes, aéroports, mais aussi ravitailleurs, assureurs et enfin constructeurs d'aéronefs à voilures fixes ou tournantes.

Web site : www.ebaa.org

LE COMITE DES INDUSTRIELS :



Les adhérents au comité des industriels de l'UFH ont pour objectif principal d'afficher leur soutien à la défense des intérêts des clients de l'industrie aéronautique, et à la promotion de l'hélicoptère en tant qu'outil intégré au tissu socio-économique, en France et en Europe.

Il regroupe les constructeurs, motoristes, équipementiers et fournisseurs de la filière tel que : Eurocopter, Turbomeca, Transaco, Bell Textron Helicopter, MDBA, Agusta, Thales, ...